

Making Fields of Merit. Buddhist Female Ascetics and Gendered Orders in Thailand, Monica Lindberg Falk

Copenhague : NIAS Press (University of Washington Press pour l'édition américaine), 2007, 283 p.

Guillaume Rozenberg



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/moussons/631>

ISSN : 2262-8363

Éditeur

Presses Universitaires de Provence

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2011

Pagination : 169-171

ISBN : 978-2-85399-790-4

ISSN : 1620-3224

Référence électronique

Guillaume Rozenberg, « *Making Fields of Merit. Buddhist Female Ascetics and Gendered Orders in Thailand* », Monica Lindberg Falk », *Moussons* [En ligne], 17 | 2011, mis en ligne le 07 septembre 2012, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/moussons/631>



Les contenus de la revue *Moussons* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Making Fields of Merit. Buddhist Female Ascetics and Gendered Orders in Thailand, Monica Lindberg Falk, Copenhague : NIAS Press (University of Washington Press pour l'édition américaine), 2007, 283 p.

Par Guillaume Rozenberg *

En l'absence d'un statut proprement monastique (sanctionné par une procédure d'ordination canoniquement fondée) qui bénéficierait aux femmes dans les sociétés theravādin contemporaines, l'identité religieuse et sociale de celles qui ont choisi, dans ces sociétés, de renoncer au monde fait problème. Cette question de leur inscription dans un ordre bouddhique qui, *a priori*, ne leur accorde pas de place déterminée, ou au moins pas de place valorisée, sous-tend et permet de comprendre nombre de pratiques et de conceptions propres à ces renonçantes. Elle ouvre en même temps, pour l'ethnologue, une fenêtre d'observation et d'analyse des rapports et des hiérarchies de genre en contexte theravādin. Tel est le double argument qui est au point de départ et au cœur de l'ouvrage de Monica Lindberg Falk sur les renonçantes bouddhistes (*mae chii*) en Thaïlande.

L'ouvrage, issu d'une thèse de doctorat en anthropologie sociale soutenue en 2002, repose sur des enquêtes menées pour l'essentiel dans la deuxième partie des années 1990. L'auteur s'est surtout intéressée à une catégorie de renonçantes, celles vivant dans des centres indépendants, par distinction avec les renonçantes qui, résidant dans des temples aux côtés de moines, sont soumises directement à leur autorité (il est commun pour ces femmes de servir aux moines de cuisinières et de femmes de ménage). Elle a résidé un an et demi dans un des centres, où les renonçantes jouissent d'une forte autonomie. Fondé en 1978 dans une zone rurale au sud-ouest de Bangkok, le centre accueille une cinquantaine de *mae chii*, plus une cinquantaine de jeunes filles laïques qui y poursuivent des études secondaires gratuites. À partir de son intimité avec l'existence quotidienne des renonçantes du centre, à partir aussi des entretiens qu'elle a menés ailleurs avec d'autres renonçantes,

Falk livre un tableau assez complet de ce que signifie être une *mae chii* dans la Thaïlande contemporaine. Elle compare fréquemment, pour faire apparaître les divergences, la condition des renonçantes de centres indépendants, qu'elle connaît le mieux, avec celle des renonçantes de temples mixtes. L'ensemble de son propos s'articule sur les diverses manières par lesquelles les renonçantes, dont elle adopte en quelque sorte le point de vue par l'intermédiaire de la notion d'agency, s'efforcent de façonner et d'imposer dans le contexte thaïlandais une image et une idée d'elles-mêmes qui les assimilent sans ambiguïté aucune à des religieuses (quand bien même elles ne prétendent pas au statut de nonne à part entière, *bhikkhuni*). Ni complètement laïques, ni complètement monastiques, les renonçantes sont en effet contraintes, par différence avec les moines qui profitent d'une reconnaissance et d'une autorité universelles, de se construire un statut de religieux, en établissant une frontière claire avec les laïcs. Leur démarche met de ce fait en lumière les éléments constitutifs de ce statut. L'ouvrage offre ainsi, en creux, une description des principes qui fondent l'état de religieux dans une société theravādin.

Prenant le contre-pied d'une littérature académique qui a eu tendance à reproduire certains stéréotypes thaïlandais sur les renonçantes (lorsque, du moins, cette littérature les évoque, puisque ces femmes, en dépit de leur nombre, environ 20 000, se révèlent quasi invisibles dans les travaux des spécialistes), Falk s'attache à montrer la diversité des parcours des renonçantes en même temps que l'unité de leur vocation religieuse. Alors que les renonçantes ont été décrites comme des femmes qui, vieilles, veuves, malades, ou frappées par l'infortune, ont voulu échapper à la misère, ses interlocutrices, pour leur part, expliquent leur choix par une prise de conscience de la souffrance induite par la vie laïque et les relations humaines, par une prise de conscience aussi de leur vulnérabilité en tant que femmes (aux droits légalement inférieurs à ceux des hommes), par leur manque de goût enfin pour le mariage et la maternité. Elles racontent leur attirance précoce pour la vie religieuse, initialement

révélée par des expériences spécifiques : pratique de la méditation, séjour temporaire dans un centre de renonçantes, rencontre par hasard de renonçantes. Mais le renoncement au monde, pour une femme, ne va pas de soi, culturellement parlant. Devenir novice ou moine pour un homme constitue un acte source de prestige et d'autorité, un acte par lequel il réalise pleinement sa masculinité. Quitter la vie laïque pour une femme veut dire renoncer à aider ses parents, renoncer au mariage et à la maternité. L'acte contredit par là les attentes culturelles de genre, d'où une résistance fréquente des familles face au projet religieux d'une de leurs membres. Pour les candidates au renoncement, accomplir leur vocation représente un parcours du combattant aux accents parfois dramatiques, menant pour certaines à une rupture avec la famille qui vit leur choix comme une perte sèche.

Les postulantes subissent un processus d'ordination atrophie, à l'effet ambigu. Elles sont certes rasées, signe par excellence du renoncement au monde bouddhique, mais elles conservent à l'issue de l'ordination leur nom laïc. Un moine officie certes comme précepteur au cours de la cérémonie, à laquelle participent d'autres moines et renonçantes, mais cette cérémonie n'a pas lieu dans un espace consacré comme pour les moines et elle consiste en l'administration des huit principaux préceptes que la candidate devra respecter, quand un simple novice est soumis à dix. Les huit préceptes des renonçantes sont identiques à ceux suivis par des laïcs certains jours religieusement distingués ou à l'occasion de retraites temporaires. De façon à renforcer cet engagement en demi-teinte qui ne les écarte pas assez franchement de l'état laïc, les renonçantes sont vigilantes dans leur respect des 75 règles de conduite (*sekhiya*) qu'elles partagent avec les novices et qui les rapprochent, par là même, de l'état religieux. Aussi, pour remédier à l'absence d'un code de discipline propre aux *mae chii* et qui serait l'équivalent de celui des moines, le Thai Mae Chiis' Institute, créé en 1969, a promulgué en 1975 un manuel de discipline qui leur est destiné. Plus largement, leur comportement public, les relations qu'elles établissent avec les laïcs et les moines, leur

pratique de la méditation et leur récitation de textes bouddhiques, la manière même de prendre leur repas, contribuent à l'appréciation que font des renonçantes les laïcs et donc à la reconnaissance ou non de leur statut religieux. Autrement dit, les renonçantes, bien qu'extérieures à l'ordre monastique, doivent incorporer l'*habitus* monastique et s'affirmer à certains égards aussi, voire plus, monastiques que les moines.

L'acte qui scelle la relation et manifeste la différence entre laïc et moine est le don, le laïc accumulant du mérite par le don au moine, incarnation de la vertu et de la doctrine bouddhiques. Les renonçantes, pour instituer leur statut religieux, travaillent à leur intégration dans l'économie du mérite en y revendiquant le rôle de « champ de mérite », à l'égal des moines. Les renonçantes du centre où Falk a résidé entreprennent ainsi chaque matin, comme les moines, une tournée d'aumônes qu'elles conduisent avec une retenue ostensible, similaire à celle des moines dans la même occasion. Elles n'en restent pas moins exclues de certaines cérémonies qui ponctuent le calendrier monastique, notamment le don de robes à l'issue de la saison de retraite.

L'autre domaine qu'il est indispensable pour les renonçantes de pénétrer si elles veulent assumer un rôle religieux effectif est l'éducation. Jusqu'à récemment, il n'existait pas ou presque pas de possibilité de formation religieuse spécialisée pour les renonçantes, si bien qu'elles n'étaient pas pourvues du bagage nécessaire pour la prédication et l'enseignement de la doctrine, activité monastique centrale. Le premier *college* pour renonçantes, institution de niveau universitaire délivrant l'équivalent d'une licence, a ouvert en 2002, dans des conditions financières difficiles. En réalité, on a longtemps recommandé aux renonçantes, comme aux laïcs, de se limiter à la pratique de la méditation, censée être plus accessible que l'étude approfondie des textes, réservée aux moines. Falk présente le système éducatif thaïlandais et signale les inégalités de genre qu'il produit – les garçons de familles pauvres ayant la possibilité, contrairement aux filles, de poursuivre des études longues par la voie monastique. Elle montre comment cette inégalité se retrouve

dans la différence de traitement entre moines et renonçantes du point de vue de la formation religieuse. Elle dresse le portrait de trois figures d'exception, diplômées d'université devenues renonçantes, qui ont fait de l'accès des renonçantes à une formation digne de ce nom une exigence première, nécessaire à la consolidation de leur statut religieux.

La reconnaissance des renonçantes passe enfin par une légalisation de leur statut, toujours sans fondement juridique. Falk rend compte des discussions autour d'un projet de loi en ce sens, le *Mae Chiis' Bill*, porté par un certain nombre de renonçantes à partir de 1996. Loin de faire l'unanimité parmi les intéressées, le projet fut rejeté par le département des affaires religieuses en 2003. Le département renvoyait par là les renonçantes à leur condition de semi-religieuses. Une reconnaissance légale signifierait, note Falk, une laïcisation partielle de la vocation religieuse et un amoindrissement de l'autorité des moines. Cela dit, cette autorité a été sérieusement affectée par un certain nombre de scandales de mœurs impliquant des moines parfois connus dans les années 1990. Le désenchantement des laïcs a profité, suggère l'auteur, aux renonçantes, demeurées extérieures à ces affaires.

Les renonçantes thaïlandaises contemporaines, si elles s'emploient à affirmer leur statut religieux, ne visent pas, pour la plupart, à la réinstauration du statut de nonne à part entière, disparu entre le X^e et le XIII^e siècle en Asie du Sud-Est. Le mouvement en faveur de cette réinstauration reste très minoritaire. Les renonçantes ont intériorisé l'idée, soutenue par la hiérarchie monastique, d'une impossibilité de refonder l'ordre féminin en l'absence de continuité d'un lignage d'ordination. D'autre part, une pleine ordination obligerait les renonçantes à respecter plus de trois cents règles et à se soumettre à l'autorité des moines, perspective qui ne leur sourit pas forcément.

L'ouvrage, en somme, constitue un document riche et sensible sur les renonçantes thaïlandaises et le processus continu de leur inscription vacillante dans l'ordre bouddhique. Son propos s'appuie sur un souci constant de contextualisation de la condition de ces

femmes au travers de rappels historiques et d'informations sur les structures sociales et religieuses thaïlandaises. La moindre de ses qualités n'est pas la rencontre qu'il permet au lecteur avec de nombreuses renonçantes, dont les portraits, mis bout à bout, donnent une image à la fois homogène et complexe de leur identité.

* Chargé de recherche CNRS, LISST – Centre d'Anthropologie Sociale.

In Buddha's Company, Thai soldiers in the Vietnam War, Richard A. Ruth, Honolulu : University of Hawaii Press, 2011, 275 p.

Par Pascal Bourdeaux *

La guerre du Viêt Nam aura été le premier conflit passé à l'ère de la médiatisation mondialisée où les retransmissions d'images et de reportages télévisés souvent bouleversants doublèrent les moyens de diffusion classiques de presse et de radiodiffusion. Dès la fin du conflit, ce traitement à vif de l'information a été relayé par la publication de mémoires et d'essais d'acteurs civils et militaires, par des productions cinématographiques subjectives ou fictionnelles, par des recherches plus académiques tributaires de la déclassification des archives ou de programmes d'histoire orale. Tout ceci s'est fait, aux États-Unis pour l'essentiel, dans le but de témoigner et de reconstituer pour mieux comprendre, de savoir pour mieux oublier.

Il est pourtant de nombreux aspects de cette période qui sont restés méconnus. En s'intéressant à l'engagement de volontaires thaïlandais présents au sud du Viêt Nam entre 1965 et 1972, en prolongeant ainsi les travaux traitant de la présence militaire sud-coréenne au Viêt Nam, Richard Ruth, *Assistant Professor* à la Naval Academy (Maryland) pointe un aspect négligé de cette histoire. Il tend à redonner une visibilité à des milliers d'hommes, soldats et personnel militaire (37 644), restés souvent dans le mutisme et dont la mémoire collective a subi les effets distordants de la guerre psychologique d'alors. En s'attachant par ailleurs, à l'aune de nombreux entretiens recueillis, à